

IST

Institut universitaire
romand de Santé
au Travail

FORMATION CONTINUE

SANTÉ AU TRAVAIL ET ENTREPRISE

Accréditée par la Société Suisse
de Médecine du Travail (SSMT)

Octobre 2016 — Juin 2017

En partenariat avec:

SGARM
SSMT

Avec le soutien du:



Centre hospitalier
universitaire vaudois

SOMMAIRE

3	OBJECTIFS DE LA FORMATION
4	MODULE 1 – Introduction à la médecine du travail
5	MODULE 2 – Bases en sécurité au travail
6	MODULE 3 – Principes de prévention en milieu de travail
7	MODULE 4 – Prévention des risques psychosociaux
8	MODULE 5 – Analyse de l'activité et interventions en ergonomie
10	INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Les entreprises et institutions de tous secteurs sont de plus en plus nombreuses à faire appel à des médecins pour la gestion de leurs problématiques de santé. En dépit d'une demande croissante, le nombre de médecins spécialistes en médecine du travail demeure insuffisant. La Société Suisse de Médecine du Travail (SSMT) recense en effet moins de 210 médecins spécialistes en 2016 pour près de 5 millions de travailleurs actifs (Office fédéral de la statistique, 2014). De nombreux médecins généralistes ou internistes interviennent dès lors dans les entreprises pour y effectuer des tâches de médecine du travail, parfois sans formation spécifique.

Afin de répondre aux besoins des entreprises, l'IST a développé, en partenariat avec la SSMT, la formation « Santé au travail et entreprise ». Unique en Suisse, cette formation pluridisciplinaire d'une année s'adresse aux médecins généralistes ou internistes actifs en entreprises, ainsi qu'aux médecins qui souhaitent élargir ou diversifier leur activité médicale en y intégrant certains aspects spécifiques à la médecine du travail. Elle a pour objectifs de permettre aux médecins d'identifier et d'appréhender les situations à risque au sein de l'entreprise, d'analyser les problématiques de santé liées au travail, et de déterminer, le cas échéant, les spécialistes de santé et sécurité au travail auxquels faire appel.

Au terme de la formation, les médecins recevront la certification de Médecin partenaire en santé au travail. Ils seront à même d'assumer des mandats en lien avec la santé au travail dans des entreprises ne comprenant pas de risques particuliers selon les directives de la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail (CFST), et joueront ainsi un rôle majeur dans la prévention des maladies et accidents professionnels.

Introduction à la médecine du travail

12 et 13 octobre 2016

0.6 ECTS

Objectifs

- Connaître le contexte légal, l'histoire et les acteurs de la santé au travail en Suisse
- Reconnaître et diagnostiquer les maladies professionnelles et les problèmes de santé liés au travail
- Être en mesure d'évaluer une situation à risques, la problématique en jeu et les acteurs de santé au travail auxquels faire appel
- Pouvoir réaliser des examens d'embauche et périodiques

Programme (peut être sujet à modifications)

12 octobre

Histoire de la santé au travail	08h30 – 10h00
Principes et perspectives de la médecine du travail	10h20 – 11h05
Principes et perspectives de l'hygiène du travail	11h10 – 12h00
Contexte légal de la santé au travail en Suisse, examens d'embauche, examens périodiques, travail de nuit	13h15 – 14h50
Ethique et déontologie en santé au travail	15h10 – 17h00

13 octobre

Maladies professionnelles : définition	08h30 – 09h15
Les maladies associées au travail	09h20 – 10h05
Les différents types de maladies professionnelles	10h25 – 12h00
Les différents types de maladies professionnelles – suite	13h15 – 14h50
Rôles et missions des différents acteurs de la santé au travail	15h10 – 17h00

Bases en sécurité au travail

7 et 8 décembre 2016

0.6 ECTS

Objectifs

- Connaître les facteurs de risques chimiques, biologiques et physiques majeurs et leurs effets sur la santé
- Se familiariser avec les outils d'analyse et d'évaluation des risques
- Comprendre les mécanismes et le déroulé d'un accident
- Pouvoir conseiller l'entreprise dans l'organisation des premiers secours

Programme (peut être sujet à modifications)

7 décembre

Les principaux dangers en santé au travail : les risques physiques et les risques chimiques	08h30 – 12h00
Les risques biologiques en milieu de travail	13h15 – 14h00
Bases de l'analyse de risque en milieu de travail : Théorie et cas pratiques en groupe	14h05 – 17h00

8 décembre

Accidentologie et typologie des accidents	08h30 – 09h15
Outils d'analyse des risques aigus	09h20 – 10h50
Organisation des premiers secours	11h00 – 12h00
Domaines de compétence des organes de contrôle en sécurité au travail	13h15 – 14h00
Stratégie d'évaluation et de contrôle	14h05 – 14h50
Analyse d'un cas d'accident (arbre des causes et arbre des défaillances)	15h10 – 17h00

Principes de prévention en milieu de travail

8 et 9 février 2017

0.6 ECTS

Objectifs

- Connaître les principes de prévention primaire, secondaire et tertiaire en milieu de travail
- Apprendre à planifier des interventions favorisant le maintien et le retour au travail
- Connaître le fonctionnement et le rôle des assurances sociales
- Savoir interpréter les examens complémentaires courants en médecine du travail

Programme (peut être sujet à modifications)

8 février

Prévention primaire et promotion de la santé en entreprise	08h30 – 10h00
Prévention secondaire : examen préventifs	10h20 – 12h00
Restitution de l'état de santé du collectif dans un but de prévention : exercices en groupe	13h15 – 14h30
Prévention secondaire : examens d'aptitude à la conduite	14h35 – 15h20
Prévention secondaire : réalisation des examens complémentaires	15h40 – 17h00

9 février

Prévention tertiaire : principe de maintien et de retour au travail	08h30 – 10h00
Prévention tertiaire : fonctionnement de l'AI et les mesures de réadaptation	10h20 – 12h00
Prévention en cas de grossesse : OProMa	13h15 – 14h50
Cas pratiques : retour au travail et aménagement de poste	15h10 – 17h00

Prévention des risques psychosociaux

29 et 30 mars 2017

0.6 ECTS

Objectifs

- Connaître les principes de l'organisation des entreprises et les bases du management
- Connaître les principes de prévention des risques psychosociaux
- Apprendre à planifier des interventions favorisant le maintien et le retour au travail dans le cadre de troubles liés aux risques psychosociaux
- Connaître les principes de prévention et de prise en charge des addictions en milieu de travail

Programme (peut être sujet à modifications)

29 mars

Introduction aux risques psychosociaux	08h30 – 10h00
Organisation de l'entreprise	10h20 – 12h00
Burn-out : abord et diagnostic par le médecin du travail	13h15 – 14h15
Retour au travail après une pathologie liée aux risques psychosociaux	14h20 – 15h20
Prévention et stratégie de prise en charge des addictions	15h40 – 17h00

30 mars

Cas pratiques : approche du burn-out par le psychologue	08h30 – 10h00
Médecine de la violence et présentation de la LAVI	10h20 – 12h00
Mobbing : stratégie de prévention	13h15 – 14h50
Rôle de l'inspection du travail	15h10 – 16h00
Consultation Travail et souffrance	16h05 – 17h00

Analyse de l'activité et interventions en ergonomie

3 et 4 mai 2017

0.6 ECTS

Objectifs

- Connaître les bases théoriques de l'ergonomie et de l'analyse de l'activité
- Connaître les instruments d'analyse de l'activité au poste de travail
- Appliquer ces connaissances dans le cadre d'une visite de postes

Programme (peut être sujet à modifications)

3 mai

Bases théoriques de l'analyse de l'activité	08h30 – 11h05
Bases pratiques pour l'intervention en ergonomie	11h15 – 12h00
Bases pratiques pour l'intervention en ergonomie – suite	13h15 – 14h50
Instruments d'analyse de l'activité au poste de travail	15h10 – 16h25
Préparation à la visite de postes	16h30 – 16h45

4 mai

Visite de postes: exercice sur le terrain	08h30 – 12h00
Travaux en groupe	13h15 – 15h30
Présentation des résultats d'analyse de poste par groupe	15h30 – 17h00

STRUCTURE

La formation se déroule en cours d'emploi. Elle est constituée de 5 modules organisés d'octobre 2016 à mai 2017. Chaque module est organisé en session de 2 jours ouvrables. Il est possible d'étendre la formation sur 3 ans au maximum. La formation est dispensée en français.

Chaque module peut également être suivi séparément.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse aux médecins généralistes ou internistes actifs en entreprise, ainsi qu'aux médecins qui souhaitent élargir ou diversifier leur activité médicale en y intégrant certains aspects spécifiques de la médecine du travail.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La formation allie cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, visites de postes et échanges interdisciplinaires, et met l'accent sur la mise en commun des connaissances et des expériences vécues des participants. Des mises en situation viennent renforcer l'apprentissage en favorisant la mise en pratique des savoirs et l'utilisation des outils.

Les cours sont dispensés par des experts en médecine et hygiène du travail, ainsi que par des professionnels expérimentés de la santé et sécurité au travail.

TITRE OBTENU

La réussite à la formation est un prérequis pour l'obtention du titre de Médecin partenaire en santé au travail délivré par la SSMT. Le programme compte 3 crédits ECTS, représentant un total de 110 heures de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être au bénéfice d'un titre de spécialiste en médecine interne générale, et de 3 ans d'expérience professionnelle après l'obtention de ce titre. L'admission des médecins titulaires d'une autre spécialisation sera possible après vérification du dossier et des motivations personnelles (Curriculum Vitae et lettre de motivation) par les responsables de la formation. La formation est prodiguée dès 10 inscriptions. Le nombre de places est limité à 30 participants.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour obtenir le certificat de réussite à la formation, le-la participant-e doit satisfaire aux trois conditions cumulatives suivantes: être présent-e durant la totalité de la formation, participer activement aux modules, et réussir l'examen écrit ou oral lié à chaque module.

LIEU DES COURS

Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)
Route de la Corniche 2
1066 Epalinges-Lausanne

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Prof. Brigitta Danuser, Professeure en médecine du travail,
responsable des enseignements, IST
Dr Mickaël Rinaldo, spécialiste en médecine du travail,
responsable du programme, IST

COÛT DE LA FORMATION

L'écolage du cours complet est de CHF 3200.-. Ces frais comprennent la participation aux 5 modules de formation ainsi qu'aux 5 examens, la documentation et les repas de midi.

INSCRIPTION

Le délai pour les inscriptions est fixé au **19 septembre 2016**.
Le formulaire d'inscription et ses annexes sont à retourner à:

Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)
Laurie Kujawa, coordinatrice de la formation
Route de la Corniche 2
1066 Epalinges-Lausanne
+41 21 314 74 71
laurie.kujawa@chuv.ch

**Institut universitaire romand
de Santé au Travail (IST)**

**Route de la Corniche 2
1066 Epalinges-Lausanne**

+41 21 314 74 71

**formation@i-s-t.ch
www.i-s-t.ch**